52me Année — Nouvelle série — No 40 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 3 francs 26 OCTOBRE 1946.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an, 135 francs
C. C. P. Marseille 156-36
Téléphone 1.48

Administration-Rédaction :
25, Rue Droite, SISTERON (b.-a.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 10 francs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-Régionale :
S'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise PARIS (2e)

Jean des Figues et Mademoiselle Reine à la soirée du Bal du Quadrille

Nous danserons ensemble, un soir, le vieux Quadrille !
Et Dulcinée, ô cousin Mitre, ou bien sa fille !
A vos yeux étonnés, qui sait, reparaitront !
Jean-des-Figues sera le vis-à-vis de Reine !
Et pour glorifier la mèmoire d'Arène
Nous reprendrons en chœur le Vin de Sisteron !

Ne m'en veuillez pas ,mes chers lecteurs, de revenir une dernière fois sur ces jolies choses et ne m'en veuillez pas davantage si l'autre semaine j'ai consacré tout un élogieux dithyrambe à l'auteur de la gente Mazurke et à sa « Soute lei Pinns » qui nous fut, hélas, je ne dirai pas massacrée, mais dansée vraiment au galop, à la vapeur, à la précipitée.

Je vous ai fait grâce de mes vers sur le petit ruisseau des arcoules et sur ce petit village du Paradou que Zola, le romancier des foules avait passé sous silence et j'aurais voulu vous parler de ce paysage de la Chaine des Baux, le pendant un peu de la chaine rocheuse de la Baume. Sur ce haut promontoire à la chaine calcaire, ce gouffre de rochers qu'est l'Abime des Baux, comme un buste placé parfois sur les tombeaux est celui du Poète et des Cants dou Terraire, etc..., etc...

L'humble stèle de souvenir de celui qui ne fut qu'un pâtre et qu'un Berger de Provence et ce bout de monument placé dans une échancrure de roche et inauguré cet été, ne déparent pas ce coin prestigieux et bien des écrivains, plus fameux, pourraient envier un pareil socle de statue et un pareil piedestal ! Il me reste à vous parler aujourd'hui de mon prologue non moins écourté de Jean des Figues ! Et ce petit intermède ne fut pas, malgré tout, l'autre soir, trop vilipendé par nos jeunes gens !

Et mon Jean des Figues, il est vrai, avait eu la sage précaution de ne pas s'avancer tout seul, comme un Santibelli, devant la rampe et pour y faire son salut et sa révérence et son semblant de pirouette et il avait amené sa « cavalière » pour danser le Quadrille à l'ancienne mode ! Il avait hésité entre la caprine Roset — la friponne — et dont il délaça un jour, vous le savez, avec d'assez habiles doigts, peu empruntés, le mignon corset de satin rose, et Mlle Reine Cabrideus, de l'ancienne « Société » Canteperdricienne ! Mlle Reine d'une « Pudeur » plus exemplaire et avec laquelle certainement, il aurait peut-être rougi de se permettre si vite une pareille privauté !

Certes, Mlle Reine de l'autre soir ne pouvait point arborer une « Crinoline » mais elle s'était composée une vaporeuse toilette blanche et une jupe à pois en mousselines légères et quant à Jean des Figues, il avait revêtu pour la circonstance un petit costume à la Musset des plus sayants et une redingote pincée à la taille avec de la dentelle aux manches et aux poignets, non pas comme un ancien petit Marquis aux jabots périmés, mais avec une cravate romantique du plus bel effet aux quadruples tours et qui « bouffait » je vous assure et très convenablement.

On nous le cravata de fort belle manière, avec un triple tour romantique en effet !... L'on aurait dit, vraiment, presque un petit Musset redingoté de bleu, de noir, pas trop sévère, et un brin de dentelle à ses manches moussait !... L'on avait devant soi, je le jure et l'avère, un fin « Déveria » vous dis-je, un fin portrait ! Jean des Figues piaffait comme au temps de naguère !

Il avait de la race, aucun geste étriqué, un petit air pimpant désinvolte et musqué ! Mlle Reine était sa cavalière et au lieu de la jupe en beau damas piqué, elle portait aussi quelque toilette claire et ce couple ma foi, cher public, pour te plaire, fut des plus assortis et ne fut point « manqué » au contraire, au contraire...

Et quant à Mlle Reine, elle fut à ravir, la Reine de Paul Arène !

Et savez-vous quelle idée touchante eurent, le lendemain, ceux qui avaient ainsi « figuré » délicieusement les 2 personnages du livre de Jean des Figues ? Ils eurent ce geste joli et charmant, d'aller s'agenouiller, en costumes, sur la tombe de l'âmo ravido.

Sur ce tombeau de calme et presque d'allégresse, où ton rêve s'élance en un ravissement, deux ombres près de toi, glissèrent doucement, accomplissant un geste et de pure tendresse...

Un geste d'adorable et fine gentillesse, ô Paul Arène, ici suivirent sur un rang, Mademoiselle Reine et en « Robe princesse » Jean des Figues qui fut son premier « soupirant ».

Après cette soirée intime et charitable, où l'on avait chanté, sans frapper sur la table, les S'incigaleren dou Vinn de Sisterounn !

Jean des Figues et puis sa jeune Tant Amado, comme lorsqu'ils passaient leur tête au fénestrounn, avaient voulu venir te dire leur aubade, que scandait cette fois, mieux que sur le violon, s'égosillant aussi comme à la régalade, que scandait dans les pins, un petit Cigalon !

Et bien, cette fois, c'est trop fort et les poètes ne doutent plus de rien !... Etait-ce bien vrai qu'à ce moment même où Jean des Figues et Reine Cabridens s'agenouillaient en prières, sur ta tombe ensoleilllée une petite cigale y allait aussi de sa chanson !...

Mais avec tout celà, mes chers lecteurs, je ne vous ai point parlé de ce prologue de l'autre soir ! En fait de prologue, le pauvre public fut encore servi à souhait, car avec celui de Jean des Figues, il dut avaler, 5 minutes après, le prologue des Fées ! Je vous en fais grâce, pour aujourd'hui !... Il s'agissait de présenter en termes les mieux choisis et pour que ce cher public déliat les cordons de sa bourse et donnât son obole princière à de grâcieuses « quêteuses », il s'agissait de lui personnifier sous les yeux, 5 Fées ; La Bienfaisance ! Le Dévouement et la Bonté, puis la Charité, puis cette dernière fée qui, hélas, en ce monde a souvent, on le sait, quelques déboires et ne récolte que l'ingratitude, cette fée bien problématique et qui s'appelle la Reconnaissance, la difficile Reconnaissance ! Et mon Jean des Figues avait au préalable, débité son petit discours en ces termes et qu'il n'avait pas craint d'émailler de quelques mots d'argot, sachant se mettre à la portée de son auditoire bon enfant !

Je te dis tout celà de bon cœur, sans fatigue, absolument à l'œil et pour peau de zébi ! Tout à l'heure c'est moi qui serai Jean des Figues ! C'est même pour celà que j'ai son bel habit ! J'ai repris son costume et son gilet de soie ! Tu vois, je le déploie, Jean des Figues, chaussé de jolis escarpins, et ce soir, cher public, tu vois des plus rupins, mais je viens t'avertir, comme clou de la fête, plus brillant que jamais, cette fois, sans retard ! Le Quadrille lancé plus fort que la tempête, le Quadrille, pour toi, fera le grand Ecart !

Hippolyte SUQUET.

Lettre Ouverte

à mon ami TITIN BRISEMOTTE

Marseille, le 15 Octobre 1946.

Mon Cher Ami,

Le sort en est jeté, la Constitution Française modèle 46 a été adoptée à la majorité de 1 million d'électeurs environ, le gouvernement de la IVe République, qui sera formé en Novembre, sera le vrai des vrais celui-là ; il aura toute liberté — ou à peu près — pour nous travailler... le portemonnaie. Sitôt les résultats de Dimanche proclamés le présent Ministre des Finances, qui espère bien être le futur, M. Robert Schuman ! à tes souhaits ! a dit sa satisfaction en ces termes : « Toute hypothèse de dévaluation étant exclue, nul n'ignore que l'assainissement des Finances publiques et la résorption du déficit exigeront, d'ici quelques mois, des « mesures de courage » incompatibles avec la prolongation du régime provisoire.» J'espère que tu as compris, Titin ?

Dans ma dernière lettre, je t'ai dis que je voterai : oui ; c'est ce que j'ai fait, bien que certaines dispositions de la nouvelle Constitution aient provoqué en mon esprit des réserves ; mais que le grand patron de la pompe à finances n'attende pas même 48 heures pour nous annoncer qu'il va nous vider à bloc ! Pauvre de moi, mon vieux Titin, qu'allons-nous devenir ? Il nous restait nos vieilles frusques de 1939 : souliers à soupape, chaussettes à jour, complet montrant sa trame ingénieuse, chemise à pans coupés, pour faux-cols ; si Monsieur Schuman nous enlève encore çà, surtout avant que les feuilles de vignes renaissent !

Espérons que Monsieur le Grand Argentier sera humain et perspicace et que, avant de nous laisser tout nus, nous les pauvres, il pensera à tous ceux qui, depuis plus d'un an, alimentent la chronique scandaleuse des journaux de tous les partis. Si Monsieur Schuman veut avec quelques chances de succès, essayer d'amortir une bonne part du déficit de la France, qu'il fasse aux gangsters de tous les rayons ce qu'on a fait aux collaborateurs : confiscation de tous leurs biens, et suivant la loi du Lynch : œil pour œil, dent pour dent.

Ceux qui ont trafiqué sur la viande, les condamner à perpétuité à manger des carottes et des rutabagas ; ceux qui ont trafiqué sur les vins et alcools, condamnation à boire à perpétuité de l'eau de la Durance non filtrée ; ceux du Bon Marché et d'ailleurs qui ont trafiqué sur les etoffes, condamnation à vivre nus même en hiver, etc... etc...

Pas de pendaison, c'est trop vite fait.

Il est inadmissible, mon cher ami que nous soyons, nous, condamnés à boire de l'eau, à manger du mauvais pain, à marcher rapés et troués, pendant que des salopards font des fortunes scandaleuses avec tout ce qu'on ne nous donne pas !

Les journalistes se tirebouchonnent l'entendement pour expliquer les raisons qui ont décidé sept millions de français à ne pas aller aux urnes Dimanche dernier.

Je suis persuadé, moi, que plus de la moitié n'ont pas voté, dégoutés de voir que plus ça change, plus c'est la même chose et que les scandales sous la quatrième ressemblent un peu trop aux scandales sous la troisième.

Tu veux que je te donne mon opinion, toute nue, Titin ; ceci prouve une fois de plus que ce n'est pas les régimes qui sont mauvais, ce sont les hommes qui ne valent rien, parce qu'ils manquent de morale.

J'en ai mal au cœur, au revoir, Titin, pour me remettre je vais boire un coup... à la pompe.

Louis SIGNORET.

ECHOS... DE GACHE

EXPOSITION FRUITIERE

Cette exposition s'est tenue le jour de la foire dernière. Les exposants venus d'un peu partout, avaient tenu à exposer les plus beaux fruits de leur verger. Malheureusement la saison des fruits tirant sur la fin, la variété s'en ressentit.

S'il n'y a pas eu la quantité, il y a eu au moins la qualité.

PAYS BAS-ALPIN et TERRES BAS-ALPINES

Le Syndicat d'Initiative de Sisteron, aidé par le Syndicat d'Initiative Départemental a présenté, Vendredi dernier, en une séance de cinéma au public Sisteronnais, le film «Pays Bas-Alpin et Terres Bas-Alpines ».

Ce film est très bien dans l'ensemble, une parfaite diction, de jolies prises de vues. Il n'y a pas grand chose à dire. Cependant, pour ce qui concerne la région, on a oublié de filmer les beaux vergers de poires et pommes de la Vallée de la Motte-du-Caire. Et dans le film on parle beaucoup des terrains fertiles des Mées et de Manosque, arrosés par la « Durance ». Ne pourrait-on pas faire voir cette rivière, la plus importante du département, alors qu'il n'y a absolument rien.

Il est vrai que la « Durance » ,ne roule pas sur... l'or ! !

***

VISITE MINISTERIELLE

Samedi dernier, la Municipalité a reçu officiellement M. Charles Tillon, Ministre de l'Armement, venu spécialement à Sisteron pour étudier les possibilités de la réouverture de l'usine de Sisteron aujourd'hui à peu près inexistante.

M. Charles Tillon, bel homme, l'air sympathique, est allé dans l'après-midi à l'usine. Il a vu, sur place, le beau terrain et les grands bâtiments qui n'abritent, maintenant, hélas, pas grand chose.

M. le Ministre, après sa visite, a déclaré sagement qu'il allait essayer de faire quelque chose, malgré que son Ministère ait subi une compression budgétaire de quarante millions.

Nous applaudissons au concours « bénévole » de tous pour la prospérité de notre ville. Nous souhaitons que le Ministre de l'Armement fasse ce qui est en son pouvoir de faire pour les ouvriers et Sisteron, car depuis trente ans on parle de cette usine, comme on parlait autrefois du Canal de Ventavon.

Mais de grâce, que ce ne soit pas encore une usine... électorale ! !

***

OH RAMONEURS DE CHEMINEE

Il n'y a pas de sots métiers. C'est ainsi que l'ont compris deux Sisteronnais sympathiquement connus.

D'être ramoneur, c'est la vie de plein air et on ne fait que de se promener au-dessus des autres. C'est un métier qui a ses avantages, mais il a aussi ses inconvénients.

L'autre jour, nos deux Sisteronnais allèrent au travail, en criant dans la rue « Oh ramoneurs de cheminée » et son coéquipier de répondre « du haut en bas ».

Ils arrivent chez le client. Un monte sur le toit, l'autre se tient dans l'appartement, à l'ouverture de la cheminée, ceci pour travailler correctement et afin de passer le hérisson sans grande fatigue.

Un inconvénient venait de surgir. Il fallait une échelle pour arriver à la sortie de la cheminée car celle-ci était assez haute. On met l'échelle et le hérisson descend, monte, redescend, remonte, quand, tout à coup, un grand bruit de briques, d'échelle, de tuiles cassées vient de se faire entendre. La sortie de la cheminée là où l'échelle était appuyée, venait de se partager. Celui qui était resté dans l'appartement fut pris d'une certaine émotion et se fit un devoir immédiat d'appeler son camarade :

— Eh ! Lucien... Lucien...
— Voilà... Voilà...
— Tu es pas mort ! alors ça va.

O. LAVOIR.

Visite Ministérielle

M. Charles Tillon, Ministre de l'Armement a été Samedi dernier, l'hôte de Sisteron. Arrivant par la route de Valence, il était reçu à la Mairie à 13 h. 30 par M. Paret, Maire de Sisteron entouré de son Conseil Municipal et par MM. Pierre Girardot et Camille Reymond, députés des Basses-Alpes.

M. Paret souhaite la bienvenue à M. Tillon et peu après, le Ministre se rendit dans un hôtel de la ville où il déjeuna. Au cours du repas, le Maire de Sisteron mit le Ministre au courant des conditions dans lesquelles se trouve l'usine de Sisteron que le Ministre doit visiter tout à l'heure.

Vers 15 h. 30, M. Tillon se rend à cette usine qui est une annexe de la poudrerie de Saint-Chamas. Le colonel, directeur de Saint-Chamas y attendait le Ministre, ainsi que M. Dubois, ingénieur, chef de service et les représentants du personnel.

L'usine de Sisteron sera appelée à devenir un centre important de fabrication de la pénicilline et de produits biochimiques de France.

Le Ministre de l'Armement voulut précisément profiter de son passage à Sisteron pour visiter l'établissement et se rendre compte sur place dans quelles conditions ce nouveau centre pouvait y être installé.

Dans ces conditions, non seulement les ouvriers actuellement employés seraient conservés, mais encore, il serait possible d'en embaucher un nombre beaucoup plus important.

Le soir à 21 heures eut lieu, dans la salle des Variétés, un grand meeting auquel prirent part MM. Girardot et Reymond, qui présentèrent tour à tour M. Tillon.

Le Ministre de l'Armement prit la parole et dans une vibrante péroraison traita de la transformation de l'usine qui depuis sa création (1915) subit diverses destinations.

M. Tillon promit de faire de cet établissement une usine affectée à la fabrication de la pénicilline mais à condition dit-il « que je sois encore Ministre dans le prochain Cabinet».

Il est vrai que nous sommes à quelques jours des élections générales.

Les déclarations de M. Tillon furent saluées par d'unanimes applaudissements et la séance fut levée dans la satisfaction générale d'un public très nombreux et très attentif.

© VILLE DE SISTERON

SPORTS

SISTERON-VELO

Dimanche dernier l'équipe de foot-ll du Sisteron-Vélo a remporté Oraison, un match de Coupe de rovence 1er tour, contre l'équipe cette localité. Sisteron a dirigé jeu durant toute la partie et a arqué une très nette supériorité r ses adversaires. Le score de 6 ts à 0 indique largement la phy-nomie du jeu, aussi il n'y a pas and chose à dire.

Demain, la même équipe se dé-acera à Marseille pour rencontrer s Diables Bleus du quartier de la alentine, en championnat de Pro-nce 1re Division.

Nous souhaitons bonne chance à s représentants.

La Pédale Sisteronnaise vient de rminer la saison cycliste et une illante saison par le nombre de mpétitions déroulées dans notre lo-lité, compétitions officielles. Avant prendre un repos bien gagné, cou-urs et dirigeants de la P. S. adres-nt leurs bien sincères remercie-ents aux dirigeants de la F.F.C. i nous a alloué en 1946 le Cham-onnat de Provence et nous a pro-is pour 1947 une course officielle championnat.

Nos remerciements vont aussi à Municipalité, à la gendarmerie qui sura toute la saison un service ordre parfait et enfin notre géné-ux public.

Notre Société cycliste fêtera di-ement son 11e anniversaire le Di-anche 10 Novembre par un somp-eux banquet suivi d'un bal réservé clusivement aux membres de la ciété.

Les dirigeants de la P. S. s'excu-nt auprès des personnes à qui la rte de la Société n'aurait pas été ésentées.

Les personnes qui désirent pren-e part au banquet ou au bal sont iées de se faire inscrire au siège ur faire établir leur carte.

Nota. — Aucun argent ne sera ac-pté à l'entrée du bal. La carte membre seulement donne droit à ntrée.

UN MOTOCYCLISTE EST TUE PAR UN CAMION

Lundi vers 13 heures, un accident est produit dans le virage du pont Buëch entre un camion qui al-it en direction de Gap et un moto-cliste se dirigeant vers Sisteron.

Le choc entre le camion et la moto t d'une grande violence. Les té-oins de l'accident accoururent aus-ôt pour porter secours au moto-cliste qui fut retiré de dessous camion avec les deux jambes oyées et de multiples contu-ons. Immédiatement transporté à Hôpital de Sisteron, il y décédait heure après, malgré les soins des cteurs.

La victime est M. Noël Coudoulet Servoules, âgé de 34 ans,, marié père de deux enfants en bas âge. Les obsèques ont eu lieu à La ve avec le concours d'une nom-euse assistance. Ce terrible acci-nt a jeté la consternation parmi population Sisteronnaise et des virons où la famille de la victime t très honorablement connue.

vous avez vendu vos
fruits
Ne laissez pas dormir l'argent que vous venez de toucher. Faites-le rapporter. Mais pour pouvoir en disposer quand bon vous semblera, achetez des
BONS DE LA LIBÉRATION

ores Tous poids. Toutes races. Prix avantag. Ass. Mortalité. Tarif gratuit.
EXIER Louis gare MAGNAC-VICQ (Haute-Vienne).

Chronique Locale et Régionale

MUSIQUE. — La Commission des « Touristes des Alpes » invite ses membres actifs à assister aux répétitions pour la mise au point du programme de la Sainte-Cécile.

AVIS DU RAVITAILLEMENT.— Les consommateurs ci-dessous qui n'ont pas encore retiré leurs bons de pneus et chambres à air, sont priés de les retirer au plus tôt : Brouchon Auguste, Chastel Albert, Coulon Louis, Clarès Jean, Eysseric Gaston, Fassino Gabrielle, Massonnat Antoine, Martin Gustave, Meyer Georges.

POUDRE D. D. T.
DROGUERIE BERNARD

CARTES DE CHARBONS. — Les consommateurs n'ayant pas encore retiré leur carte de charbon sont avisés qu'ils seront servis Jeudi 7 et Vendredi 8 Novembre.

CHARBON de toutes provenances
AGENT
des mines de la Grand-Combe
La Mure — Briançon
TRANSPORTS
MAISON E. JOUVE
Rue Saunerie — SISTERON — Té. 7

HYMENEES. — A l'occasion du mariage de M. Fulgence de San-Bartolomé, entrepreneur de travaux publics avec Mlle Pierrette Esclangon domiciliés à Sisteron, il a été versé la somme de 1.000 francs à répartir comme suit : 200 francs pour le gouter des vieillards ; 200 francs pour le « Sisteron-Vélo » ; 200 frs pour la « Pédale Sisteronnaise » ; 200 francs pour la caisse des Pompiers ; 200 francs pour le Monument des victimes de la Résistance.

A l'occasion du mariage de Mlle Mélan Jeanne, de Sisteron, avec M. André Robin, ingénieur des Arts et Métiers, domicilié à Toulouse, il a été versé la somme de 300 francs pour la société des Anciens Combattants (U.F.A.C.)

Nos remerciements et meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

TUE-PUNAISES
DROGUERIE BERNARD

HOPITAL-HOSPICE. — La direction de l'Hôpital de Sisteron adresse tous ses remerciements aux généreux donateurs de Sisteron et des environs : MM. Bonnet Louis, Imbert Gabriel, Jourdan Jean de Sisteron ; MM. Delhomme, Ayasse Reynier, Lagarde Désiré, de la Motte-du-Caire ; les Vergers de Provence, des Mées et M. Conte Louis, Volonne qui, lors de l'exposition des fruits, le Lundi 14 Octobre 1946, ont bien voulu améliorer le menu des malades et vieillards de l'Hôpital en leur offrant une partie des fruits exposés.

Pneumatiques — Vulcanisation
R. ROUGNY
Route de Marseille — SISTERON prend les bons de pneus et chambres à air, et en assure la fourniture rapide.

CHARBON. — Par arrêté préfectoral, à dater de ce jour les coupons numéros 3 et 4 de la carte de charbon pour les besoins de chauffage des foyers domestiques sont valorisés. Pour les quantités prière de consulter l'arrêté affiché dans le hall de la Mairie et dans la salle de distribution du bureau du ravitaillement.

Les cinq coupons des autorisations d'approvisionnement numéro 1 délivrées pour les besoins de chauffage des commerces, industries et professions libérales pourront être servis dès à présent au fur et à mesure des arrivages.

Spectacles de la Semaine :

VARIETES-CINEMA. — Cette semaine : Actualités — Documentaire et un grand film
TERREUR A L'OUEST
Dimanche à 21 h., Grand Bal.

CASINO-CINEMA. — Actualités Documentaire et un grand film
M. SCHMIT AU SENAT
La semaine prochaine: Le Dictateur

A LA BELLE JARDINIERE
Mme S. GENDRE
informe son aimable clientèle qu'elle tient à sa disposition un grand choix de Manteaux femmes, enfants, fillettes (fourrures et tissus) à des **prix intéressants.**

Association des Sinistrés. — Distribution complémentaire de colis d'étoffes pour les sinistrés. — Avis. —Les Sinistrés dont les noms suivent sont priés de se présenter à la permanence du Jeudi 31 Octobre, salle du rez-de-chaussée de la Mairie de 14 à 17 heures, afin d'y retirer leurs colis d'étoffes non touchés :

Battini ; Poulier ; Boy Adrien ; Revest (ferblantier) ; M. Devaux ; Castang ; V. Féraud Louise ; M. Icard ; De Lullo ; Mlle Augustin; Cler Henri ; Pelloux ; Dolean Mor-Ganti ; Guislain ; Caranchini ; Sénéquier (fils; Imbert Gabriel; Therrat ; Mlle Ciampa ; Feyrit Borel (1 couverture) ; Janson Marcel ; Pedrosa ; Lucchesi ; Truchet (Le Poët) ; V. Maurel Gabrielle ; M. Robert Rose ; Esclanglon Alexandre ; Chardon Louis ; Tolisano ; Jean Auguste ; Cabanès José ; V. Laugier ; M. Moullet ; Genre Nicolas ; Drevon Nicolas ; Sorzana; Borrely (ancien facteur) ; Coulomb; Arcangeli.

La présente liste et pour plus de publicité, sera également affichée dans le hall de la Mairie où les intéressés pourront en prendre connaissance avant cette date.

Le même jour 31 Octobre aura lieu une distribution de bas et chaussettes d'enfants.

Tous les sinistrés, mais à condition qu'ils soient père ou mère de famille pourront se présenter munis de leurs cartes afin de bénéficier de cette distribution supplémentaire.

BONS DE PNEUS. — Les bénéficiaires affichés dans le hall de la Mairie et qui n'ont pas encore retiré leur bon sont priés de le faire au plus tôt.

ON DEMANDE :
UNE BONNE A TOUT FAIRE. — Tout confort.
S'adresser au Bureau du Journal.

DECLARATION DES LOCAUX INSUFFISAMMENT OCCUPES. — Les imprimés (modèle n° 2007) sont à la disposition des intéressés au secrétariat de la Mairie.

RECENSEMENT DES CLASSES 1947 et 1948. — Tous les jeunes gens nés du 1er Janvier au 31 Décembre 1927 et du 1er Janvier au 31 Décembre 1928, domiciliés dans la commune, sont priés de se présenter, munis du livret de famille de leurs parents au secrétariat de la Mairie, en vue de leur recensement.

Seront également recensés :

1°) les jeunes gens visés à l'article 12 de la loi du 31 Mars 1928 (fils d'étrangers et ceux qui sont devenus français par voie de naturalisation, réintégration, déclaration ou jugement, ou qui le deviendront d'ici le 15 Décembre 1946)

2°) les jeunes gens présents sous les drapeaux comme engagés, rengagés ou inscrits maritimes (les parents de ceux-ci devront se présenter pour accomplir les formalités).

Le Ministère des Anciens Combattants et Victimes de la Guerre communique :

Paris, le 19 Septembre 1946.

Afin de faciliter l'adoption comme pupilles de la nation des enfants des militaires ou des déportés non rentrés, toutes instructions utiles viennent d'être données pour que la mention « Mort pour la France » soit apposée sur l'acte de disparition délivré aux familles, toutes les fois qu'il y a quasi certitude de décès.

Toutefois la délivrance des actes de disparition, la constitution et l'instruction des dossiers de demandes d'adoption exigent certains délais et ne permettent pas une aide assez prompte aux enfants pupilles de la nation intéressés.

Pour parer à cette situation, M. le Ministre des Anciens Combattants et Victimes de Guerre a décidé, en attendant l'attribution aux enfants nécessiteux des disparus, l'attribution de secours équivalant aux diverses subventions dont peuvent bénéficier les pupilles de la nation.

La preuve de la disparition des soutiens naturels sera constituée par l'attestation de « Non rentré » délivrée par les directions départementales d'Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

Pour tous renseignements s'adresser à M. le Secrétaire Général de l'Office Départemental des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, à la Préfecture de chaque département.

AVIS DE LA MAIRIE. — Les personnes désignées ci-dessous sont priées de se présenter au Secrétariat de la Mairie pour affaires les concernant : Massin Joseph, Alinéi Jean Crosasso Dominique, Corbet, Reynier Roger, Rogon Maxime, Vignet Denis, Jourdan Aimé, Barjavel Daniel, Fine Aimé, Reynaud Albert Denis, Thunin Emile.

Titres d'Alimentation. — La distribution des titres d'alimentation de Novembre-Décembre aura lieu dans l'ordre suivant :

A à E, Lundi 28 Octobre ; F à N, Mardi 29 ; O à Z, hôtels et collectivités, Mercredi 30 ; Producteurs de céréales, Jeudi 31 ; Retardataires, Lundi 4 Novembre.

Pour le renouvellement des cartes de tabac « hommes », le papillon permettant le renouvellement, sera remis sur présentation simultanée de la carte de tabac et de la carte d'alimentation.

Pendant la distribution, le bureau sera ouvert de 9 à 11 h. 30 et de 14 à 16 heures. Les consommateurs sont invités à se présenter aux jours et heures ci-dessus.

Régimes et Suralimentations.— Les tickets supplémentaires pour régimes, suralimentations et suppléments divers (femmes enceintes ou allaitant, familles nombreuses, mutilés) seront remis aux ayants-droit dans les mêmes conditions que les autres mois : Lundi 4 Novembre, Mardi 5 et Mercredi 6.

DE GARDE cette SEMAINE :
Pharmacie Bœuf.
Docteur André.

REMERCIEMENTS

Madame Veuve COUDOULET et ses enfants ; les familles COUDOULET et MEYSSONNIER remercient leurs parents, amis et connaissances des marques de sympathie qui leur ont été témoignées à l'occasion du décès de

Monsieur COUDOULET Noël

leur époux, père, fils, beau-fils, frère, beau-frère, oncle et cousin.

ETAT-CIVIL

du 18 au 25 Octobre 1946

NAISSANCES

Annie Josette Jeannette Marcelle Jacomet, avenue de la Gare.

MARIAGES

Edouard Merra, électricien, domicilié à Casablanca (Maroc) et Edmonde Emilie Alberte Bardonnenche institutrice, domiciliée à Sisteron.

DÉCÈS

Marie Louise Narcisse, veuve Gallissian, 80 ans, rue Mercerie. — Noël Kléber Maxime Coudoulet, 34 ans, avenue de la Gare.

Sisteron — Imprimerie LIEUTIER
Le Gérant : Marcel LIEUTIER

ALCOOL A BRULER. — Les bons d'alcool à bruler du 4e trimestre seront distribués aux ayants-droit aujourd'hui Samedi 26 Octobre. Les retardataires ne seront servis qu'au mois de Novembre. Ne pas oublier la carte d'alimentation du chef de famille.

VOUS AVEZ VENDU VOTRE **LAIT,**
VOTRE BEURRE ET VOS ŒUFS
Ne laissez pas dormir l'argent que vous venez de toucher. Faites-le rapporter, achetez des
BONS DE LA LIBÉRATION
ou des
BONS DU TRÉSOR

Ford
Camions disponibles
Pour tous renseignements s'adresser
GARAGE MODERNE
Francis JOURDAN
Avenue de la Gare — SISTERON

Etude de Me BUES Guillaume
Notaire à SISTERON
—:—

VENTE
de Fonds de Commerce

PREMIÈRE INSERTION

Suivant acte reçu par Me Guillaume BUES, notaire à SISTERON, le quatorze Octobre mil neuf cent quarante six, enregistré à SISTERON, le dix huit Octobre mil neuf cent quarante six, folio 46, case 237

Monsieur Marius Félicien Ludovic IMBERT et Madame Antonia Marie Félicie EYSSERIC, son épouse, demeurant à PEIPIN (Basses-Alpes) ont vendu à Monsieur Louis Antonin Adelin CLAVEL, demeurant à CHATEAUNEUF-VAL-SAINT-DONAT (Basses-Alpes) le fonds de commerce de

CAFE DU CENTRE
et EPICERIE IMBERT

exploité à PEIPIN sous le nom de « Café du Centre » et « Epicerie IMBERT ».

Les oppositions, s'il y a lieu, sont reçues jusqu'au vingtième jour après la seconde publication, à SISTERON, en l'étude de Me BUES, notaire.

POUR PREMIÈRE INSERTION
BUES, NOTAIRE.

Un Véhicule payé comptant, c'est un Capital employé
Acheté à crédit, il se paye en roulant, c'est un Capital créé...
Un seul organisme dans le Sud-Est répond dans un délai record paye instantanément n'importe quelle somme :
LA SOCIETE FINANCIERE AUTOMOBILE
49, Avenue Alsace-Lorraine à GRENOBLE
La S.F.A. vous offre quelque chose de neuf :
Vendre à crédit en province aussi facilement qu'à Paris.
Agents pour les Basses-Alpes :
ALLEGRE & CHASTEL, 1, Place de l'Horloge, SISTERON - Tél. 205

Vernis
ROUGE
SOLIDE
PROPRE
LAVABLE
DROGUERIE
BERNARD
SISTERON

© VILLE DE SISTERON